

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 69 (1933)
Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : MÉTHODES ET PROCÉDÉS : R. BERGER : *La documentation dans l'enseignement du dessin.* — H. JEANRENAUD : *La crise de l'orthographe et M. Porinot.* — INFORMATIONS : *Le Congrès de la Ligue française d'éducation morale.* — *Fondation Berset-Muller.* — PARTIE PRATIQUE : CH. LUGEON : *Géographie économique (suite).* — LES LIVRES.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

LA DOCUMENTATION DANS L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN ¹

Dessiner et peindre ne sont pas les seuls buts que poursuit l'enseignement du dessin. Celui-ci doit encore développer le *goût* de l'enfant et lui faire aimer l'art dans ses multiples manifestations. Ceux à qui l'école aura éveillé le sens esthétique seront plus riches à 16 ans, et mieux préparés pour la vie, que ceux qui ne posséderont, en fait de culture artistique, qu'un excellent coup de crayon et rien que cela.

Savoir dessiner est une nécessité aujourd'hui, personne ne le conteste. Sans un minimum d'habileté technique, il est difficile de réussir dans certaines professions. Cependant, pour une grande partie des jeunes gens, l'enseignement du dessin *restera toujours d'une utilité plus éducative que technique.* Qu'on songe par exemple à la population campagnarde, en majorité chez nous, qui n'a, somme toute, que fort peu l'occasion de manier le crayon pendant sa vie entière ; ce qu'elle demande à l'enseignement du dessin est avant tout le développement de son sens artistique.

Mais pour intéresser la jeunesse à l'art, le maître doit lui-même connaître assez bien les arts et leur technique. Celui qui n'a que de vagues notions sur le vitrail ou la mosaïque, par exemple, ne peut y intéresser ses élèves. C'est la raison pour laquelle, dans chacune de nos leçons, nous avons toujours donné des renseignements aussi complets que possible sur la *technique.* Un enfant qui les a entendus ne peut plus passer devant un vitrail, une mosaïque, etc., avec indifférence. Comprendre, c'est aimer. On ne peut éprouver un sentiment de sympathie envers ce qu'on ne comprend pas.

Sans doute, en prenant une partie de la leçon de dessin pour expliquer une

¹ Cet exposé est le résumé d'une causerie donnée en mai 1930, à l'assemblée de la Société vaudoise des maîtres de dessin. Deux ans plus tard, l'*Educateur* publiait un fort intéressant article, sous la signature de M. J. P. Reymond, dans lequel la documentation par l'image était proposée pour remplacer les manuels à l'école. Puisque cette question semble venir à l'ordre du jour, nous condons ici nos idées en ce qui concerne l'enseignement du dessin. On verra qu'elles développent par anticipation les propositions que M. Reymond exposait aux pages 199-200 de l'*Educateur* de 1932.

technique, on diminue le temps déjà bien court consacré au dessin même. La difficulté n'est pas insurmontable. Beaucoup de travaux faits exclusivement en classe pourraient être finis à la maison (tels des décorations, des collages, etc.) quand la surveillance du maître n'est pas indispensable. Ces travaux à la maison, faits sans obligation et le plus souvent avec plaisir, contribuent à intéresser les parents au dessin, beaucoup plus qu'on ne le suppose.

Comment intéresser les élèves à l'art.

Il n'est pas question d'introduire une nouvelle discipline à l'école. Ce sont les leçons de dessin qui donneront au maître l'occasion de parler de l'art, de l'histoire de l'art, de l'architecture, de la peinture, des arts décoratifs. Toutes les fois que le sujet de la leçon le permettra, le maître fera une courte introduction illustrée de gravures, lesquelles seront tirées de la documentation que nous proposons. Nous allons montrer comment le maître peut se confectionner à bon marché un matériel abondant pour illustrer ses leçons de dessin et même celles d'histoire et de géographie.

L'histoire de l'art est enseignée généralement au moyen de projections lumineuses. Cet enseignement exige l'achat assez coûteux de nombreux clichés. La discipline, en outre, est difficile à exercer dans l'obscurité, quand la classe est nombreuse. Mais le grand inconvénient des séances de projections est qu'il faut une salle spéciale, une chambre noire que peu de collèges possèdent ; installer une salle d'école ordinaire pour des projections n'est pas toujours facile.

De plus, très souvent, le maître n'aurait que quelques documents, quelques gravures à montrer au commencement de la leçon. Vaut-il la peine, pour si peu, de mettre en marche une lampe à projection et de boucher les fenêtres hermétiquement ? Non. Et dans la plupart des cas, nous voulons dire l'année durant, on renonce aux projections pour se contenter d'un croquis au tableau noir.

Toutes ces difficultés nous font proposer d'organiser dans chaque école (ou en tout cas dans chaque commune) des *collections de gravures*, une *documentation par l'image*, dans lesquelles le maître pourrait puiser chaque fois que cela serait nécessaire pour illustrer une leçon. Cette documentation constituerait un moyen plus rapide, plus pratique et moins coûteux que les diapositives pour projections.

Les inconvénients du livre.

On pourrait nous objecter qu'il est bien plus simple de se servir de livres, qu'on ouvrirait à une page marquée d'avance et qu'on présenterait aux élèves.

Sans doute. Mais ceux qui ont essayé de ce moyen savent combien les plus beaux livres s'abîment rapidement. Il suffit de les laisser une ou deux fois aux élèves pour que toutes les pages soient tachées de traces de doigts.

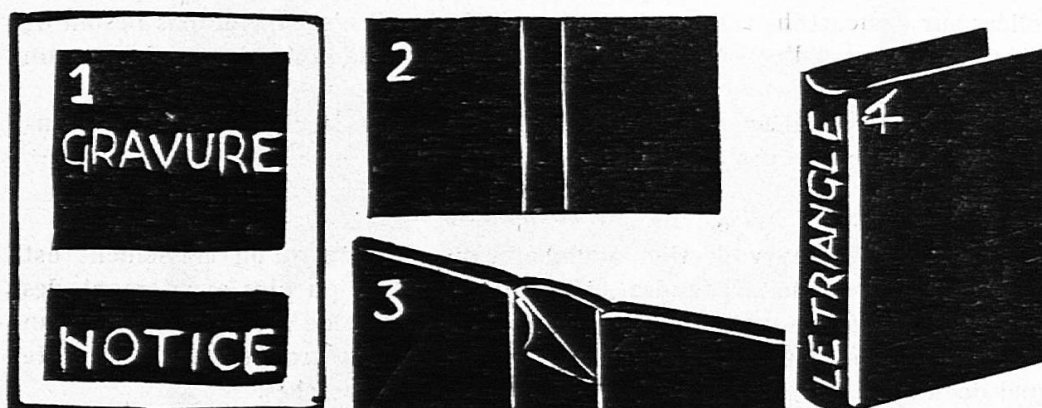
Il y a aussi un autre inconvénient : vous avez remarqué combien l'histoire des arts s'oublie vite. Il faut constamment consulter les notices à propos de chaque œuvre, si l'on ne veut pas rester court devant les élèves ou leur dire des banalités.

Avec un livre, il est difficile de suivre une documentation, parce que les explications sont souvent dispersées dans le texte, *loin de la gravure*. On sait que les imprimeurs doivent disposer les gravures dans une page de façon à

présenter un certain équilibre. Ces exigences esthétiques ne lui permettent pas de rapprocher suffisamment le texte de la gravure. Et allez retrouver un texte explicatif par des renvois compliqués, quand toute une classe attend avec impatience la suite de votre discours ! C'est à cause de ces difficultés que nous proposons le moyen suivant : on colle la gravure au haut d'une feuille de carton et le texte au-dessous (fig. 1).

Comment collectionner les gravures.

Pour se procurer des gravures sur l'art, il n'est pas besoin de déchiqueter de beaux livres reliés. On peut les découper dans des anciennes revues illustrées, dans des bouquins achetés à bon compte, d'occasion, dans des calendriers. Certaines cartes postales, les catalogues mêmes des maisons de commerce peuvent être utilisés, comme nous allons le montrer plus loin. La plupart des revues que l'on jette au feu contiennent des choses utilisables. Voyez-vous



cette banale photographie d'une rue ? Mais c'est une démonstration toute trouvée sur la perspective. Ce couvercle de boîte de chocolat ? C'est la plus éloquente explication sur la manière de décorer un rectangle.

Il ne suffit pas de collectionner toutes les gravures utiles, il faut encore les classer d'après leur sujet. Et pour qu'elles puissent être remises aux élèves sans risque d'être abîmées, il faut si possible les coller sur des feuilles de carton mince.

Le carton.

Le support le plus commode est en effet le carton, pas trop épais à cause du poids qui est tout de suite considérable et... du coût qui suit de près le poids. Le carton N° 2 ou 3 nous paraît suffisant. Le coût en est minime puisque 3 ou 400 feuilles de carton gris N° 3 coûtent 4 à 5 fr. actuellement.

On sait qu'il existe deux espèces de cartons : le *carton blanc*, dit carton de bois, qui est cassant et le *carton gris*, plus souple : c'est ce dernier que nous recommandons. Sur carton gris, les traces de doigts et les taches, presque inévitables à l'école, se voient beaucoup moins que sur le carton de bois.

Le format des cartons.

Le format des feuilles doit être autant que possible *uniforme* pour faciliter le classement. On connaît la normalisation des formats adoptée déjà pour les cartes postales et les cahiers et qui est basée sur le rapport du côté du carré avec

sa diagonale : $\sqrt{2} : 1 = 1,414$. Le format le plus pratique pour une collection de gravures semble être le N° A 4 international, qui donne 210×297 mm., c'est-à-dire la surface égale à 4 cartes postales officielles. Un format plus petit n'est pas à conseiller parce qu'il faudrait trop rogner autour des gravures. En outre, il est bon de laisser une marge autour de la gravure pour pouvoir tenir le carton sans salir celle-ci. Les fabriques de carton coupent elles-mêmes très volontiers les feuilles aux dimensions désirées.

Un autre format pratique pour des écoles vaudoises serait celui des feuilles de dessin, soit 32×24 cm. ; cela permettrait d'incorporer à la collection, sans modification de format, les dessins d'élèves dont on aurait besoin pour des leçons ultérieures.

Un format uniforme, adopté dès le début, nous paraît absolument nécessaire pour éviter des pertes de temps. Beaucoup de maîtres ont la louable habitude de placer temporairement des gravures ou des dessins d'élèves dans des passe-partout fixés à demeure sur les murs de la salle d'école. Si ces gravures sont collées sur des cartons rigides, de format uniforme, il n'est même pas besoin de vitres, le renouvellement des gravures puisées dans la collection se fait en un clin d'œil.

Cette uniformisation sera surtout appréciée dans le classement des documents à placer dans des emboîtages.

Les emboîtages.

A mesure que la collection augmente, on constate qu'un classement est absolument nécessaire. Il faudra utiliser des *chemises* ou plus exactement des *emboîtages rigides* en carton (fig. 4) formés d'une feuille de carton pliée, avec un dos large de 1 à 4 cm., sur lequel on inscrit le titre du groupement. N'importe quel document doit être trouvé sans hésitation ni recherches.

Si, par exemple, le maître, dans une leçon sur les styles en architecture, désire montrer tel ou tel exemple de style roman, il faut qu'il puisse immédiatement mettre la main dessus. Cela lui sera facile si toute sa documentation sur ce sujet est réunie dans un emboîtement dont le dos porte le titre : style roman.

Il est facile de donner à cet emboîtement l'aspect d'un *livre* en procédant comme suit :

Avec une règle et un couteau de poche, on coupe le dos à *mi-carton* (fig. 2) puis on enlève la moitié de l'épaisseur du dos (fig. 3). Enfin, on ramène les deux plats l'un contre l'autre (fig. 4). Le dos étant plus mince que les plats, s'*arrondit* de lui-même. L'intérieur en est évidemment rugueux, cela est sans importance, puisqu'on ne le voit pas quand l'emboîtement est fermé.

On nous dira : pour l'histoire de l'art, c'est entendu, une documentation est nécessaire, mais pour l'enseignement du dessin proprement dit, de quelle utilité une collection de gravures pourrait-elle être ?

Voyons tout d'abord l'enseignement de la perspective.

Dans l'enseignement de la perspective.

On sait combien il est difficile d'habituer les élèves aux règles de la perspective. Ces règles seront comprises beaucoup plus rapidement et *mieux appliquées*, si le maître fait faire de temps en temps des exercices théoriques de *recherche de points de fuite, d'horizons*, sur des gravures ou photographies. On trouvera à

foison dans les journaux illustrés des photographies où la perspective est frappante (fig. 5). Ces vues sont collées sur les feuilles de carton mince et remises aux élèves pour l'exercice théorique énoncé comme suit :

1. Cherchez, en vous servant de la règle, mais sans tracer de ligne, la place exacte du point ou des points de fuite des maisons, du monument, du meuble, que vous voyez sur la gravure.
2. Cherchez où se trouve l'horizon.
3. Placez la gravure sur votre portefeuille et tracez sur celui-ci le prolongement des fuyantes pour pouvoir trouver les points de fuite en dehors de la gravure.

Ces exercices intéressent énormément les élèves ; ils constituent pour eux une excellente gymnastique graphique qui les familiarise avec les règles de la



perspective. Plus tard, en dessinant, c'est *instinctivement* qu'ils recherchent les points de fuite et qu'ils y font converger les fuyantes parallèles.

Si la maître peut se procurer des affiches assez grandes pour être bien visibles de toutes les tables, cela n'ira que mieux ; l'exercice peut devenir alors *collectif*. L'affiche est fixée au tableau noir, et un concours est ouvert entre les élèves : Qui trouvera le premier, sans règle pour le guider, le point de fuite de telles parallèles ?

La perspective, d'ennuyeuse qu'elle paraissait, devient une science amusante, pleine d'attrait. Le temps consacré à ces exercices est loin d'être perdu, car les élèves qui les suivent font ensuite beaucoup moins de fautes en dessinant. L'instituteur qui s'est donné la peine de confectionner ce matériel de démonstration est largement récompensé quand il corrige les travaux, puisque les erreurs sont moins fréquentes.

Il faudra recommander aux élèves de ne faire aucune marque sur les gravures ; ces marques feraient perdre toute utilité à un exercice *ultérieur* ; les élèves n'auraient rien à chercher !



Il n'y a pas que les dessins d'objets cubiques qui puissent servir; un objet cylindrique, tel qu'un vase peut offrir la même utilité; dans ce cas c'est seulement la ligne d'horizon que l'on cherche (fig. 6) en se guidant d'après l'aplatissement des ellipses.

Dans la décoration.

C'est surtout dans l'enseignement de la décoration qu'une collection de documents rend des services inappréciables. Un maître consciencieux peut développer une activité illimitée dans ce domaine si vaste, et rendre ses leçons bien plus captivantes, sans beaucoup de peine; il suffit de ne rien négliger; tant de

choses précieuses se perdent chaque jour parce qu'on *ne sait pas les utiliser*.

« La classe de composition décorative, écrit M. Gauthier, devrait comporter, comme annexe, un petit musée contenant des collections d'insectes, de coquillages, d'éléments botaniques, un portefeuille photographique, une collection de dessin de modes, gravures, croquis ayant trait à l'illustration; des collections technologiques, modèles de marqueterie, mosaïque, ferronnerie, échantillons de tissus, papiers peints, broderie, etc. »

Nous reconnaissons qu'un petit musée du dessin n'est pas possible à organiser sérieusement dans chaque commune, mais du moins, une collection de documents donnant l'*image* de l'objet, est-elle facile à rassembler, peu à peu, si l'on y met de la persévérance.¹

La pauvreté d'imagination des élèves.

Quiconque a enseigné le dessin a pu constater combien la jeunesse est pauvre d'imagination. Bien peu d'élèves sont capables de créer quelque chose d'original. Ce qu'ils trouvent par eux-mêmes, à part d'honorables exceptions, est d'une banalité désespérante. Et c'est peut-être pour cette raison que la copie servile du modèle continue à régner dans nos écoles, malgré l'excellente méthode que le canton de Vaud a été un des premiers à adopter, en 1909. Le maître demande-t-il à ses élèves, par exemple, une décoration *originale* au lieu de leur faire copier celle qui est tracée comme modèle au tableau noir? Mais ce sont toujours les mêmes petites *fleurs* qui reviennent; on dirait que nos enfants n'ont jamais observé et qu'un certain modèle s'est définitivement stéréotypé dans leur cerveau.

Pour être juste, il faut ajouter que ce manque d'imagination est beaucoup moins marqué chez les enfants de la ville que chez ceux de la campagne. La différence est facilement explicable: à la ville, la jeunesse a constamment l'occasion de voir dans les vitrines, dans les réclames et affiches toutes sortes d'exemples de décoration. A la campagne, c'est pratiquement le néant. Le remède est donc facile à trouver.

¹ M. Recordon, directeur de l'Ecole des arts et métiers de Vevey, a rassemblé pour les besoins de son enseignement plus de 3000 gravures collées sur carton.

Comment remédier à cette pauvreté d'imagination ?

Les maîtres qui enseignent le français savent que les élèves qui lisent beaucoup composent en général *plus facilement* que leurs camarades ; que leur vocabulaire est plus riche et mieux approprié. Il en est exactement de même dans le dessin : pour que l'enfant puisse créer, il doit avoir *une certaine provision d'images visuelles* ; il faut lui fournir des idées, un bagage de modèles, non pas pour les faire copier mais pour éveiller et développer son imagination.

Que l'enfant se contente toujours de copier le modèle du tableau noir, cela n'est pas étonnant : *il ne connaît rien d'autre*. Pour le maître, il est facile d'inventer, car il a en réserve une quantité d'images emmagasinées pendant ses études ; quiconque a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu. L'enfant de la campagne, lui, n'a encore rien vu.

Cette pauvreté d'imagination ne se constate pas seulement chez les enfants de chez nous, mais chez ceux *de tous les pays*. Nous lisons, par exemple, dans un rapport du professeur Boas, de New-York, publié par le Bulletin N° 8 (août 1933) de la Fédération internationale pour l'enseignement du dessin :

« Leaving most children alone without guidance or stimulation is followed by similarity of products, because of a tendency to continue doing that which has been easy to do. »

La conclusion du rapporteur américain est nette : il faut un stimulant pour empêcher l'enfant de retomber dans les redites et le « déjà vu ».

Comprend-on maintenant pourquoi nous insistons sur une documentation qui, au premier abord, pourrait paraître superflue ?

Un exemple pratique : supposons que le sujet de la leçon soit : la décoration d'une assiette, c'est-à-dire d'une surface circulaire. Après avoir expliqué comment on divise une couronne avant de la décorer, le maître prend dans sa collection les documents qui se rapportent à cette sorte d'ornement et les présente à sa classe, pour montrer *l'énorme variété de dispositions possibles* dans une ornementation qui, au premier abord, paraît assez restreinte. Les élèves ne pensent plus à copier le motif du tableau noir, parce qu'ils en ont vu *d'autres* qui leur ont suggéré de *nouvelles idées*. Ainsi, *les travaux d'une même classe deviennent beaucoup plus variés et plus intéressants*.

On n'imagine pas ce que les leçons de dessin sont facilitées par une telle documentation, facilitées pour le maître encore plus que pour les élèves. Le maître donne ses leçons avec beaucoup plus de plaisir, un enthousiasme qui se communique aux élèves, comme on peut le croire.

Peu à peu, la collection s'enrichit par les soins du maître et... des élèves. On collectionne des exemples de céramique, de monogrammes, de vitraux, de caricatures, des photographies d'animaux, des études de plantes, etc., car tout peut servir une fois ou l'autre pour une leçon de dessin.

Bien entendu, ces documents ne sont pas destinés à être *copiés* par les élèves (excepté pour les armoiries que personne n'est autorisé à changer) ; ils doivent seulement servir à fournir des *idées*, comme la lecture en fournit aux élèves pour la composition française.

A quoi peuvent servir les dessins d'élèves ?

Les emboîtages ne doivent pas seulement contenir de bons exemples irréprochables. Des dessins « ratés » peuvent aussi être collectionnés pour montrer

aux élèves *comment on ne doit pas dessiner* ! Signaler théoriquement une faute de composition, de dessin ou de coloration à éviter n'est pas toujours suffisant avec de très jeunes élèves ; un exemple concret a bien plus d'effet.

Richard BERGER.

LA CRISE DE L'ORTHOGRAPHE ET M. PORINIOT

(Fin) ¹

La dictée n'apprend pas l'orthographe.

On se souvient de l'attaque vigoureuse menée par l'inspecteur J. Payot contre la dictée : vieilleries pédagogiques, exercice idiot qui n'est pas un apprentissage, mais un examen perpétuel destiné à dresser un acte d'accusation de tout ce que l'enfant ignore. Qu'on la remplace donc par des exercices plus éducatifs !

Sans être aussi extrémiste que J. Payot, Poriniot ne place pas la dictée au premier rang. Il en fait un aboutissement, une application après d'autres. « La dictée tend à créer un automatisme nécessaire. » N'entraînons pas nos élèves à écrire des mots faux et n'utilisons pas la dictée pour démontrer une règle. Elle intervient pour donner une plus forte consistance à un acquis et pour contraindre l'enfant à résoudre des difficultés, déjà étudiées, déjà mises au point par un effort personnel d'attention et de réflexion.

Après chaque étape, une dictée de contrôle, un test, permettra au maître de juger objectivement le résultat de ses efforts.

Si la dictée n'apprend pas l'orthographe, comment l'acquérir ? Poriniot mentionne tout d'abord une condition générale :

La discipline orthographique.

C'est l'habitude acquise et pratiquée d'observer la graphie des mots, de noter leurs traits, leurs particularités ; habitude aussi de surveiller sa propre orthographe dans tous les travaux proposés à l'école. Ce respect, cette propreté donnés tout d'abord par le maître lui-même dans la tenue de son cahier qu'est le tableau noir peuvent être inculqués si l'on veille à la qualité plus qu'à la quantité des devoirs. « Les tâches écrites trop longues, parce qu'elles aboutissent fatalement à la dispersion de l'attention, laissent s'installer commodément l'habitude des négligences orthographiques. La règle est : peu mais d'une exactitude irréprochable, dans un soin minutieux. »

Cette discipline peut être renforcée chez l'enfant, si l'on parvient à susciter son intérêt pour l'orthographe. N'est-ce pas une gageure que de parler ici d'intérêt ? « Il est certain que partout où l'imprimerie à l'école a été réalisée, l'intérêt pour l'orthographe s'est manifesté très tôt et s'est maintenu. » Parmi d'autres stimulants, mentionnons : le maniement du dictionnaire et son usage fréquent ; la confection d'un carnet personnel d'orthographe dans lequel l'enfant consigne les mots qui l'ont frappé ou qui l'ont fait trébucher ; la préparation de travaux individuels : groupements étymologiques, listes de mots par analogie de difficultés.

Il y a peut-être aussi un facteur psychologique dont il faut tenir compte. En donnant à l'enfant des travaux à sa mesure, on créera un sentiment de confiance de sécurité propre à favoriser l'épanouissement de son intérêt.

¹ Voir *Educateur* N° 21.

Les procédés.**a) L'orthographe d'usage :**

Ne vous attendez pas à ce que Poriniot vous apporte je ne sais quel procédé infailible pour apprendre des mots. Ses conseils peuvent se résumer ainsi : si le mot arrive accompagné de toute la densité de son sens, il a bien des chances d'être emmagasiné ; que les impressions sensorielles soient intenses ; des remarques, des observations sur la composition, la famille, etc. peuvent créer des associations utiles.

Par la concentration de son enseignement, par la place qu'il assigne à la langue, c'est chaque jour que l'enfant s'entraînera à cette discipline d'observation.

b) L'orthographe grammaticale :

La grammaire avant de s'apprendre dans des livres s'acquiert par audition. « Les efforts que fait l'école pour obtenir un langage clair dans lequel les mots se détachent ou s'associent suivant le sens, une articulation aisée, une intonation naturelle se prolongent sur l'aptitude à écrire correctement. Peu à peu l'écolier acquiert une intuition des rapports que créent entre les mots les idées exprimées ; les mots d'une même phrase lui apparaissent dans des groupes formés par le sens et de là, à conclure à une parenté de forme, il n'y a qu'un pas. »

Aussi Poriniot part-il fréquemment d'entretiens dans lesquels il recueille des faits qu'il étudie ensuite ; étude lente, prolongée, reprise et non une rapide induction escamotée à l'aide de quelques exemples.

Voici une page qui illustrera ce que préconise Poriniot. Il s'agit de la forme « c'est ».

« *C'est* est une forme courante du langage, elle est familière à nos écoliers, qui l'emploient sans hésitation. La difficulté réside dans l'écriture. Les souvenirs visuels, les règles sont d'un maigre secours. Ce qui donne l'assurance, c'est la notion du sens, c'est une intuition qui rapproche la forme écrite de l'emploi dans la phrase. »

Nous considérons quatre étapes :

- 1° Sensation auditive et vocale de la valeur de *c'est*.
- 2° Traduction graphique de la forme dans des expressions usuelles, courantes.
- 3° Observation de la forme graphique dans des textes gradués.
- 4° Applications : dictées, composition.

La sensation auditive et vocale est le résultat d'entretiens familiers. Le maître questionne, les élèves répondent et réciproquement. On appuie sur les formes *c'est*, puis on transcrit, on relit...

« Nous allons causer. Je questionnerai, vous me répondrez ; à votre tour, vous pourrez me questionner, je vous répondrai. Nous parlerons de la maison en construction devant laquelle nous nous sommes arrêtés hier. »

Et un entretien s'engage, il aboutit à formuler des propositions et des phrases comme les suivantes. Cela dure un quart d'heure, puis on transcrit au tableau et dans les cahiers en prenant soin de souligner les formes *c'est*, *est-ce* *ce n'est pas*, *n'est-ce pas*.

C'est une jolie maison.

Est-ce le boucher qui l'a fait construire ?

Non *c'est* le boulanger.

Je croyais que *c'était* le boucher.
 C'est l'architecte Nicolas qui a dressé les plans.
 Qui construit ? C'est l'entrepreneur Pierre.
 N'est-ce pas plutôt Jean ? etc., etc...

Sans doute pareil texte n'a-t-il rien de littéraire. La littérature viendra en son temps, quand l'association graphique et vocale sera accomplie par la pratique du langage simple, courant, familier : c'est l'étape première.

Quand un texte semblable a été transcrit, les élèves lisent individuellement, simultanément, le maître marquant du doigt la graphie que les yeux enregistrent associée à la sensation vocale, auditive, en même temps qu'à la valeur de la formule. Cette triple association donne un résultat définitif si elle est renouvelée plusieurs fois avec des thèmes différents. C'est elle qui fera que l'écolier n'hésitera pas quand la difficulté surgira au cours d'une dictée ou dans un travail de composition.

Après « la leçon du langage » vient utilement, pour la compléter, l'observation des textes. Les premiers seront encore très simples, resteront dans le cadre des observations, des réflexions des écoliers, s'allieront avantageusement au centre d'intérêt en cours.

Est-ce toi le coupable ? Est-ce lui ? Ce n'est pas lui, ce n'est pas moi. C'est peut-être le chat ! Si c'est le chat, je le chasserai. Et si c'est Bobby ? Si c'est Bobby, je l'enfermerai. Si c'était toi, je te..., je ne sais pas ce que je te ferais ¹ »

* * *

Outre les règles d'accord, la grande cause d'achoppement est le verbe. L'étude de l'emploi des temps, des formes, des terminaisons : tout un domaine que l'oreille doit acquérir, que l'œil et la main fixeront. Porinot accorde aux exercices de conjugaison une place primordiale ; ils portent sur des phrases complètes, tantôt simples et courtes, tantôt plus longues et plus complexes ; elles sont permutées dans les divers temps et à des formes variées.

« Des exercices comme ceux-là prennent un peu le ton de la conversation ; ils introduisent dans les ouïes, dans les cordes vocales des formes que les yeux enregistreront ensuite et que les leçons de grammaire ultérieures justifieront et coordonneront. »

Les exercices de récupération.

Si progressif et si dosé que soit un enseignement collectif, il fera toujours des sacrifiés. Comment remettre à flot ces victimes ? Porinot préconise « la récupération », c'est-à-dire des exercices spéciaux, présentés sous forme de fiches de travail. Voici le petit Léonard qui s'égare dans les formes *er, é, ez* ; le maître lui remet quelques fiches que l'élève travaillera.

« Première fiche.

Copiez. — J'ai obéi et écouté. Avez-vous obéi et écouté ? Avaient-ils obéi et écouté ?

Complétez. — Ma sœur n'a pas obé..., elle n'a pas écout... Votre frère a-t-il..., a-t-il... Vos condisciples ont-ils... ? Ils n'avaient pas..., ils...

Faites ce travail trois fois, d'une écriture soignée et en soulignant les finales. »

Puis suivront d'autres fiches plus difficiles.

¹ P. 132 à 134.

« Le travail sur ces fiches ou d'autres a pour résultat premier de solliciter fortement l'attention de l'écopier faible ou simplement défaillant ; il s'en va confiant, ce n'est pas un pensum qu'on lui inflige, ce n'est pas un devoir qu'on lui impose, c'est une tâche en dehors du traditionnel qu'on l'invite à accomplir dans son intérêt, pour son bien immédiat ; l'école lui fait confiance, elle le traite en petit homme, il éprouve quelque fierté et à moins qu'il ne soit totalement dépourvu de moyen intellectuel, de volonté morale, il va se donner entier et ira au succès. »

Conclusion.

Voilà quelques faits glanés dans ce volume. S'il me paraît devoir être recommandé très chaudement à tous ceux qui sont à la brèche, c'est qu'il est un stimulant. En effet, Porinot ne nous vante pas un procédé, il ne nous recommande pas un manuel. Qui dit enseignement, dit vie, construction perpétuelle. L'orthographe, comme toute autre discipline, exige de la part du maître un effort d'observation, de choix et d'invention d'exercices appropriés. Pédagogie de l'effort pour le maître aussi bien que pour l'élève !

H. JEANRENAUD.

INFORMATIONS

LE CONGRÈS DE LA LIGUE FRANÇAISE D'ÉDUCATION MORALE (Service d'information du Bureau international d'Éducation).

La Ligue française d'Éducation morale (27 rue de Château-Landon, Paris, X^e) nous a fait parvenir le compte rendu du Congrès de l'Éducation morale dans l'Enseignement secondaire, tenu à la Sorbonne les 18 et 19 mars 1933, et présidé par M. Charlety, recteur de l'Académie de Paris, président de la Ligue. Nous en donnons ci-dessous quelques extraits qui nous paraissent d'un intérêt très actuel à l'heure où la question de l'enseignement moral à l'école se pose partout.

Un questionnaire avait été envoyé le 15 février à tous les administrateurs, proviseurs, directrices et principaux de collèges. Il était ainsi libellé :

1. Vous paraît-il souhaitable et opportun d'accroître, dans les établissements d'enseignement secondaire, la part de l'éducation morale, en dehors de celle qui est naturellement donnée par les professeurs dans leur enseignement ?

2. Croyez-vous utile et possible d'associer plus étroitement et plus activement les répétiteurs à cette œuvre d'éducation ?

3. Iriez-vous jusqu'à désirer la transformation progressive des répétiteurs en éducateurs, plus ou moins spécialisés, chargés les uns par exemple de surveiller la santé physique et de diriger l'entraînement sportif des élèves, d'autres, de leur apprendre le chant en commun et de leur faire aimer le dessin et la musique, d'autres enfin, à la manière des moniteurs du scoutisme, de les former à la discipline morale et aux sentiments moraux ?

4. A défaut de cette transformation, quelles mesures vous paraissent devoir être prises, en ce qui concerne les internes, trop souvent éloignés de toute direction familiale, pour remplacer, autant que faire se peut, la formation affective dont ils risquent d'être privés.

5. Voyez-vous des mesures comparables à prendre, en ce qui concerne les externes ?

De nombreuses réponses furent reçues et la Ligue, après avoir délibéré dans ses différentes réunions, émit des vœux destinés à être soumis au Conseil supérieur de l'Instruction publique. En voici le texte :

1. Que les professeurs, sans jamais manquer au devoir de stricte objectivité, qui n'est pas moins obligatoire que les autres, n'hésitent pas, dans tout le cours de leur enseignement, à exprimer les jugements de valeur qui leur paraissent exigés par la conscience morale, afin que leur enseignement ne contribue pas moins efficacement à la culture de l'âme qu'à celle de l'intelligence de leurs élèves.

2. Que les administrateurs des lycées et des collèges, ou au moins certains d'entre eux, et dans la mesure où cela est possible et souhaitable, soient allégés et aidés dans leur travail administratif, de manière à pouvoir se consacrer principalement à la direction psychologique et morale des élèves ;

3. Que certains répétiteurs ou répétitrices, choisis *personnellement* d'après leurs dispositions et leur intérêt pour l'action morale, soient, particulièrement dans les établissements à fort effectif, spécialisés comme « directeurs de division » dans l'éducation morale des élèves.

4. Que pour remplacer les cours de morale de quatrième et de troisième ¹, qui, sauf dans les établissements féminins, étaient peu efficaces, on étudie comment des *causeries* pourraient entretenir la réflexion sur la vie morale et les sentiments qui doivent l'inspirer. Les « cours » supprimés avaient l'inconvénient de présenter la morale comme une matière d'enseignement comparable aux autres, de sorte que le prix de dissertation morale pouvait être obtenu par l'élève le moins digne d'être proposé en exemple à ses camarades. Il faudrait que les causeries à instituer fussent exemptes de cet inconvénient. Elles devraient d'abord éviter la périodicité, afin de ne pas devenir une routine. Elles seraient faites par le proviseur, le principal ou la directrice le plus souvent, ou, avec leur agrément, par des personnes, du lycée ou non, dont l'influence paraîtrait souhaitable. Elles pourraient être très diverses, les unes à auditoire plus large, les autres intimes. Certaines pourraient porter sur des devoirs généraux, être faites à l'occasion d'événements nationaux ou internationaux, mais étrangers à la vie politique qui n'a pas sa place dans les établissements d'instruction, servir à commémorer des hommes dignes d'être proposés à l'admiration des enfants. D'autres, peut-être les plus efficaces, prendraient prétexte de faits intérieurs aux établissements mêmes et susceptibles d'être moralement examinés et appréciés.

5. Que des sanctions très sévères, strictement appliquées, accompagnées d'un jugement moral, et sous les formes convenables, largement publiées, soient instituées et infligées à tous les manquements à la véracité et à la loyauté, de manière à supprimer toutes les habitudes de fraudes, et à enlever tout prestige d'habileté au trompeur.

6. Que, du jardin d'enfants jusqu'à la sixième, la collaboration de professeurs féminins et de répétitrices à l'éducation morale des garçons soit accrue.

7. Que la formation d'habitudes de contrôle de soi, d'ordre collectif, de respect à l'égard d'autrui et aussi des choses soit favorisée par la désignation, parmi les élèves et les maîtres d'internat, de moniteurs, qui introduiraient dans l'enseignement public tout ce qu'il y a de bon et d'utilisable pour lui dans

¹ On sait que ces cours furent supprimés il y a deux ou trois ans.

le scoutisme. Les associations sportives des lycées montrent dès maintenant l'utilité du sport, pratiqué comme il doit l'être, pour développer le sentiment de la discipline sociale et l'énergie personnelle.

8. Que l'épreuve et la sélection des maîtres d'internat soient faites plus délibérément en considération de leur aptitude à comprendre leur fonction comme une fonction d'éducation morale ; et qu'en général les répétiteurs soient avertis, dès le début de leur participation à la vie universitaire et en toute occasion, de leur responsabilité dans la formation de la moralité nationale.

9. Que des efforts importants soient faits pour favoriser dans les lycées et les collèges la culture musicale et le chant en commun, et qu'ils ne soient pas considérés comme des agréments, mais comme les moyens d'une formation profonde de certains sentiments.

10. Que l'administration universitaire favorise la communication et par suite la collaboration entre les parents des élèves et les professeurs ou les répétiteurs.

11. Que toutes ces mesures, et toutes celles qui pourront y être ajoutées, soient inspirées par la conviction que la fin suprême de l'éducation morale est de développer dans l'âme de tout enfant le sentiment de sa responsabilité personnelle envers lui-même et les autres.

FONDATION BERSET-MULLER

(En faveur d'anciens maîtres et éducateurs.)

Nos lecteurs trouveront dans le présent numéro une annonce relative à cette fondation. S'ils connaissent quelque personne dans les conditions requises, qu'ils veuillent bien l'aviser, car, nous écrit M. P. Martin : Il est regrettable que les Welches ne bénéficient pas plus souvent de la Fondation Berset-Muller qui offre une existence confortable, dans une fort belle propriété de la campagne bernoise (à 3 km. de Berne), aux pédagogues âgés qui n'ont pas de ressources suffisantes pour leur entretien. Moyennant un versement unique de 600 fr. (qui reste acquis en tous cas à la Fondation) et un autre de 200 fr. remboursable en tout ou partie en cas de départ ou de décès, les hôtes du Melchenbühl sont entretenus complètement jusqu'à leur mort ; on leur fournit même des vêtements s'ils sont sans ressources. La maison est confortable et entourée d'un beau jardin, au milieu d'une vaste propriété cultivée par un fermier. Les « pensionnaires » (une quinzaine, hommes et femmes) jouissent d'une entière liberté ; ils peuvent apporter leurs meubles personnels et se faire un home à leur guise et une paisible fin de vie. »

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE DE LA SUISSE

Le commerce *(suite)*.¹

Exportations (2104 millions).

Nous avons maintes fois rappelé que l'industrie suisse est *essentiellement transformatrice*.

¹ Voir *Educateur* N° 21.

a) *Produits manufacturés.*

Ils représentent dans nos exportations la proportion, unique au monde, de 80 %, avec une valeur de 1673,2 millions.

Voici leur répartition, selon leur importance :

1. *Produits de l'industrie textile* : 625,8 millions (soieries, lainages, cotonnades, lin, 278 millions ; broderies 88,7 millions ; articles de paille, chapellerie, soie artificielle, vêtements, rubans).
2. *Produits de l'industrie métallurgique* : 455,3 millions (machines textiles, dynamos, transformateurs, machines à vapeur et turbines, moteurs à explosion, locomotives, etc.).
3. *Horlogerie et bijouterie* : 318,1 millions.
Industrie chimique 173,4 millions ; instruments et appareils 66,3 millions ; aluminium 55,7 millions ; chaussures et cuir 46,6 millions ; papier 25,1 millions ; articles de bois et matériaux de construction 12,1 millions.

b) *Produits alimentaires* : 212 millions, dont 152,6 millions sont d'origine animale :

Fromage 103,7 millions ; lait condensé 50 millions ; lait frais et farines pour enfants, chocolat, articles de confiserie, spécialités fines pour la table 47,9 millions.

c) *Matières premières* : 219,3 millions.

1. Soie, laine, coton, et autres textiles bruts : 72,6 millions.
2. Métaux vulgaires et métaux précieux : 90,3 millions.
3. Matières agricoles et diverses : 56,4 millions.

Tableau comparatif des importations et exportations suisses, avec les divers continents.

<i>Importations</i>		<i>Exportations</i>
2058 millions	Europe.	1491 millions
522 »	Amérique	353 »
103 »	Asie.	166 »
75 »	Afrique.	52 »
26 »	Australie.	42 »
2784 millions		2104 millions

Il résulte de ce qui précède que, de par sa situation géographique, la Suisse en est réduite, pour ses importations et ses exportations, en premier lieu au commerce avec les grands pays voisins : France, Allemagne, Italie, Angleterre, puis Etats-Unis, d'où l'obligation pour elle de concentrer sa politique commerciale sur des arrangements aussi favorables que possible avec ces Etats.

Ces arrangements sont les traités de commerce conclus par le Conseil fédéral.

Institutions d'expansion économique.

1. Service diplomatique et consulaire suisse.
2. Commissions commerciales à l'étranger.
3. Chambres de commerce suisses à l'étranger.
4. Foires et expositions
5. Office privé subventionné : « Office suisse d'expansion commerciale ».

(A suivre.)

Ch. LUGEON.

LES LIVRES

Le Jeune Citoyen, publication destinée aux jeunes gens de la Suisse romande, pour faciliter l'enseignement complémentaire.

Chaque automne nous apporte, toujours semblable à soi, et cependant toujours nouvelle, la brochure à fourre verte, si connue et si appréciée chez nous. Moyen d'enseignement excellent, varié et exceptionnellement riche, le *Jeune Citoyen* est l'outil indispensable aux maîtres de cours complémentaires et à tous ceux qui ont à se remémorer les faits essentiels de notre histoire, de notre organisation politique, etc. Des actualités, même des chants et des illustrations complètent agréablement cet ami des jeunes.

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse, par L. Jaccard. Un vol. in-8°, broché 6 fr. — Librairie Payot.

L'*Annuaire*, fidèle à son programme, renseigne sur le mouvement des idées pédagogiques, sur les initiatives intéressantes, les progrès réalisés dans le domaine de l'école, ainsi que sur des faits importants qui, en cours d'année, ont marqué la vie scolaire de notre pays.

L'édition de 1933 qui vient de sortir de presse, présente deux études relatives à la formation intellectuelle et professionnelle du personnel enseignant.

L'Ecole normale de Lausanne au cours de ces cent dernières années, par M. G. Chevallaz, directeur.

Les études pédagogiques à Genève, par M. Robert Dottrens, directeur d'écoles.

Le quatrième centenaire de la naissance de *Montaigne* est marqué par un travail de M. L. Barbey, professeur à Fribourg, sur la pédagogie de l'illustre moraliste français.

M. le Dr Repond et sa collaboratrice, Mlle Guex, exposent les services que l'*Hygiène mentale* est appelée à rendre à la pédagogie.

M. le Dr J. Wintsch fait part d'une enquête sur les *Dessins d'enfants et leur signification*.

La conférence des chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande, le camp des éducateurs et celui des éducatrices à Vaumarcus donnent matière à d'intéressants comptes rendus.

D'abondants détails sur l'activité pédagogique du pays sont fournis par des chroniques de la Suisse allemande et des cinq cantons romands.

Deux nouveaux règlements pour les études pédagogiques dans le canton de Vaud et dans celui de Genève, un supplément au programme primaire vaudois et un arrêté sur les cinématographes et dépôt de films constituent la partie législative de l'*Annuaire*.

Le volume se termine par la présentation et l'analyse de trois ouvrages pédagogiques parus récemment.

L'*Annuaire* de 1933 est donc une source de renseignements et suggestions variés des plus utiles pour le personnel enseignant et les amis de l'école.

Almanach Pestalozzi 1934. Agenda de poche des écoliers suisses, recommandé par la Société pédagogique de la Suisse romande. Un vol. in-16 avec plus de 500 illustrations dans le texte, 3 concours dotés de prix importants. Edition pour garçons, un volume relié toile, 2 fr. 50 ; édition pour jeunes filles, un volume relié toile, 2 fr. 50. — Librairie Payot.

L'*Almanach Pestalozzi*, impatiemment attendu chaque année, est le seul destiné aux écoliers et écolières de la Suisse romande ; il captivera les jeunes lecteurs, parce qu'il est adapté à leurs goûts actuels, et les instruira en même temps. D'abondantes illustrations les conduiront à travers le monde et la nature.

Ils trouveront d'abord un agenda commode où ils pourront consigner chaque jour, méthodiquement, tout ce qui a trait à leur vie scolaire, puis, comme les autres années, des renseignements pratiques et instructifs de toutes sortes, précieux pour eux à plus d'un titre : formules de mathématiques, de physique et de chimie, grands faits historiques, une histoire de l'art, des signaux conventionnels pour la circulation routière, des articles sur les volcans, la télégraphie chez les peuples primitifs, le liège, les oranges, le sommeil des animaux, les tortues, les poissons des profondeurs, le vol à voile, le hockey, les diverses sortes de neige, etc., des jeux, des énigmes, des problèmes amusants, enfin trois concours.

Tous ceux qui s'intéressent à des enfants sont sûrs, en faisant cadeau de l'*Almanach Pestalozzi* à leurs jeunes amis, de leur causer le plus grand plaisir ; chaque année, des milliers d'écoliers l'attendent avec joie, car l'*Almanach Pestalozzi* est considéré à juste titre, depuis sa création, comme le *vade mecum* sans rival des écoliers et des écolières de notre pays, auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées.

Ce précieux petit livre sera leur compagnon pendant toute l'année, et la recherche des solutions des concours, qui sont dotés de nombreux prix, sera pour eux un très agréable divertissement.

La randonnée africaine, par le Dr F. BLANCHOD. Un vol. illustré, broché 7 fr. 50, relié 10 fr. — Librairie Payot, Lausanne-Genève-Neuchâtel-Vevey-Montreux-Berne-Bâle.

Sous ce titre, le Dr Blanchod, dont on n'a pas oublié le *Beau voyage autour du monde*, raconte sa traversée de l'Afrique noire.

Son ouvrage comprend quarante-huit illustrations d'une page, d'après des photographies originales prises dans les tribus de la Basse et de la Haute-Guinée, du Soudan, des territoires du Niger, du Dahomey, du Togo, de la Côte de l'Or et de la côte d'Ivoire. Le Dr Blanchod a voyagé en médecin touché par les fléaux qui ravagent les peuplades noires ; en homme de science passionné d'histoire naturelle et en artiste sensible à la beauté des paysages tropicaux. Aussi son récit est-il captivant. Il forme un volume présenté sous une gaie couverture colorée et fera les délices des jeunes assoiffés d'aventures et des adultes apaisés qui aiment voyager dans leur fauteuil.

Noël d'Orient. Edité par le Secrétariat romand de la Mission de Bâle. Lausanne, avenue Bergières 1. Petit opuscule de 16 pages, très bien illustré. — Contient une poésie de D. Meylan « Nuit de Noël » et 5 récits de L. Barblan.

Le bois de nos forêts et son utilisation. En vue du XV^e concours de composition, la « Semaine suisse » vient de publier une brochure captivante, qui sera en même temps un excellent moyen d'enseignement. On peut en réclamer auprès du Secrétariat général à Soleure.

Fondation Berset-Müller

(En faveur d'anciens maîtres et éducateurs.)

Dès le 1^{er} janvier 1934, une place sera vacante dans la *maison de retraite* créée par cette fondation au Melchenbühl, près de Berne.

Conditions d'admission : 1. Etre âgé de 55 ans au moins, mais jouir encore d'une bonne santé ; 2. avoir exercé en Suisse pendant vingt ans les fonctions de maître enseignant ou d'éducateur ; 3. être de nationalité suisse ou allemande et de religion chrétienne.

Les anciens maîtres ou maîtresses, éducateurs ou éducatrices, ainsi que les veuves d'un maître ou d'un éducateur, remplissant les conditions ci-dessus peuvent s'inscrire *jusqu'au 10 décembre 1933*, auprès du *président de la Fondation Berset-Müller, M. F. Raaflaub, directeur des finances, à Berne.*

Pièces à joindre à la demande d'admission : acte de naissance ou d'origine ; certificat de bonne vie et mœurs ; pièces prouvant l'activité professionnelle du candidat ou de la candidate ; précisions sur ses conditions de famille et sur son état de santé.

Les intéressés qui désireraient des renseignements plus détaillés peuvent s'adresser à M. P. Martin, directeur du Collège scientifique, à Lausanne.

Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du canton de Vaud

Ouverture de l'année scolaire 1934-1935 : lundi 16 avril 1934.

Examens d'admission : lundi 16 avril, à 8 heures.

Age d'entrée en première année : 14 ans.

Sur leur demande, les élèves entrant en première année et qui prouveront par un examen qu'ils connaissent les leçons 1 à 28 du 1^{er} manuel d'allemand de E. Briod, seront autorisés à suivre un cours d'anglais ou un cours d'italien, à leur choix. Les inscriptions doivent être prises avant le 24 mars 1934.

P713-5L

Le directeur : AD. WEITZEL.

K
ROCHER
7, Rue du Pont
LAUSANNE

Tailleur 1^{er} ordre
mesure, confection

cette marque suggère toujours
l'idée de haute qualité en fait de

VÊTEMENTS

PARDESSUS

CHEMISERIE

Noël, Noël

Demandez les chœurs mixtes, d'hommes ou d'enfants, publiés par la Commission interecclésiastique de chant religieux. — Adressez-vous à M. L. Barblan, pasteur, Lausanne, Bergières, 1.

FAIRE-PART

NAISSANCE
FIANÇAILLES
MARIAGE
DEUIL

sont livrés rapidement par les
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.
Av. de la Gare, 23, Lausanne

POUR TOUT

ce qui concerne la publi-
cité dans l'Éducateur et le
Bulletin Corporatif, s'a-
dresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

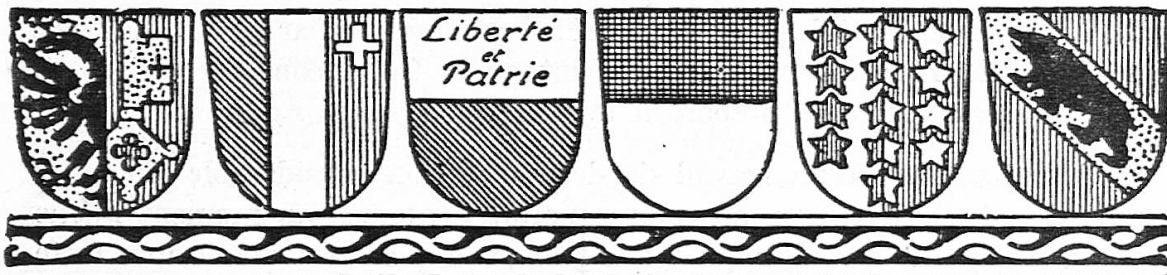
M. CHANTRENS, Territet

H.-L. GÉDET, Neuchâtel

J. MERTENAT, Delémont

H. BAUMARD, Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse 10 fr. Etranger, 15 fr.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT et Cie, Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Vient de paraître :

NEUENEGG

(UN ÉPISODE DE LA VIE VAUDOISE EN 1798)

par

Georges DELORBE.

Un volume in-16, broché Fr. 4.—



L'épisode qui fait l'objet de ce livre se déroule à une époque tragique entre toutes dans le passé de notre pays. Les deux principaux personnages qui y figurent ont vécu ces années orageuses où les esprits étaient agités par le grand souffle de la Révolution qui fit surgir un nouvel ordre de choses.

Neuenegg n'est pas un ouvrage d'histoire, mais bien plutôt un roman dans un cadre historique. La première partie esquisse un tableau animé d'une petite ville vaudoise dans les journées de l'hiver de 1798. L'auteur donne ensuite du combat de Neuenegg un récit précis autant que vivant et coloré, en évitant toutefois d'en faire une description purement stratégique qui n'aurait pas été en place ici.

Les deux dernières parties contiennent de charmantes descriptions de certaines villes à cette époque : de Nyon, de Genève entre autres, de Lyon se relevant à peine des misères accumulées par le terrible siège de 1793, de Toulon, enfin, au moment où la flotte concentrée dans sa rade par Bonaparte se prépare à lever l'ancre pour l'Égypte.

Aboutissement d'un travail de documentation considérable dans les archives et sur les lieux, ce volume paraît à propos, au moment même où la Suisse doit songer plus que jamais à posséder une armée forte capable d'imposer le respect de son sol à ceux qui seraient tentés de le violer s'ils sentaient cette armée trop faible pour en assurer l'intégrité.